

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 22 FEVRIER 2024

Convocations adressées le : vendredi 16 février 2024

Nombre de délégués titulaires présents : 10

Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 0

Nombre de pouvoirs attribués : 0

Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 0

Nombre de titulaires en exercice : 14

Titulaires présents :

Armelle AUDIN ; Alain BENARD ; Christophe BOULANGER ; Emmanuel DENIS ; Emmanuel FRANCOIS ; Christian GATARD ; Michel GILLOT ; Franck MAZET ; Brigitte PINEAU ; Laurent RAYMOND

Suppléants à voix délibérative :

Suppléants sans voix délibérative :

Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Absents excusés:

Frédéric AUGIS ; Corinne CHAILLEUX ; Evelyne DUPUY ; Armelle GALLOT-LAVALLEE ; Aude GOBLET ; Sébastien MARAIS ; Michel PADONOU.

Secrétaire de séance :

Michel GILLOT

C 24/02/03 – MODES ACTIFS - ADHESION AU RESEAU « ACCUEIL VELO » ET « LOIRE A VELO » ET SOLLICITATION DU LABEL POUR L'EQUIPEMENT « ACCUEIL VELO ET RANDO »

Monsieur Emmanuel Denis, Président, donne lecture du rapport suivant :

Le Territoire du Syndicat des Mobilités de Touraine se situe à la croisée de plusieurs itinéraires cyclables aménagés (La Loire à vélo, Saint-Jacques à vélo, ou encore Cœur de France à vélo). Ces itinéraires font l'objet d'une promotion de la part de la Région Centre Val de Loire via le déploiement des marques « Accueil Vélo » et « Loire à vélo ». Ces labels nationaux permettent d'identifier les prestataires (hébergeurs, sites de visites ou de loisirs, loueurs/réparateurs de vélo, offices de tourisme et à moyen terme, restaurateurs) proposant des services adaptés à la pratique du tourisme à vélo, et situés à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé. Une fois labellisé, le prestataire fait l'objet d'un référencement sur le site internet et dans les documents du Comité Régional du Tourisme et sur les sites internet des itinéraires.

L'Accueil Vélo et Rando, équipement du Syndicat des Mobilités de Touraine dédié aux mobilités douces a été créé en juillet 2017. Le 3 mai 2021, le Syndicat des Mobilités de Touraine adhère, pour l'Accueil Vélo et Rando, au réseau « Accueil Vélo » et « Loire à Vélo ». Cette convention prendra fin en mai 2024, il convient de la renouveler afin d'assurer la promotion de l'Accueil Vélo et Rando sur les supports touristiques régionaux.

Il est proposé au Comité syndical :

- de renouveler notre adhésion au réseau « Accueil Vélo » et « Loire à vélo » ;
- d'autoriser Monsieur le Président du Syndicat des Mobilités de Touraine à solliciter la labellisation de l'Accueil Vélo et Rando au titre des marques « Accueil Vélo » et « Loire à vélo » ;
- d'autoriser Monsieur le Président du Syndicat des Mobilités de Touraine à signer la convention d'utilisation du réseau « Accueil Vélo » et « Loire à vélo » ;
- de s'engager à s'acquitter d'une contribution financière de 200 € pour le label « Accueil Vélo » et de 100 € pour le label « Loire à vélo », contributions valables pour 3 ans, renouvelables, après une visite de contrôle.

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

Considérant :

- que l'Accueil Vélo et Rando sis 31 Boulevard Heurteloup à Tours est situé à moins de 5 kilomètres des itinéraires « Loire à Vélo », « Saint-Jacques à vélo » et « Cœur de France à vélo »,

- qu'il répond aux services obligatoires du référentiel de qualité « Accueil Vélo » et « Loire à vélo »,
- **APPROUVE** la demande d'adhésion au réseau « Accueil Vélo » et « Loire à vélo »
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à effectuer tous actes, toutes démarches et à signer tous documents afférents à la mise en œuvre et à l'exécution de la présente délibération.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité.

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,

<p>Le secrétaire de séance,</p>   <p>Michel GILLOT</p>	<p>Pour le Président et par délégation, La Directrice,</p>   <p>Soazic LE GUEN</p>
--	--